



Défi
8.7

*agissons
ensemble
contre le
travail forcé
et le travail
des enfants*

Un projet pour relever le défi en Occitanie...

Sous le haut patronage de Son
Excellence François Delattre,
Ambassadeur de France à l'ONU.

Le défi ?

Enclencher un mouvement collaboratif pour mettre en actes notre refus du travail forcé et du travail des enfants.
Contribuer à un développement équitable et donc durable.
Montrer l'exemple.

Une déception, un refus, une ambition, un défi et... ...un projet !

Des résultats décevants

En 2015, les chefs d'États réunis à l'ONU, face aux résultats décevants des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de l'an 2000, ont lancé le défi de traduire en actes les 17 Objectifs de développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, parmi lesquels figure la cible 8.7.

"Cible 8.7" :



"Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, interdire et éliminer le travail des enfants sous toutes ses formes, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et d'ici à 2025 mettre un terme à toutes les formes de travail des enfants."

Traduire des intentions en actes

Pour **RSE et Développement et Ressources humaines sans Frontières**, ONG de terrain qui s'est donné pour mission la promotion des Droits de l'Homme au travail dans la chaîne de sous-traitance, une telle ambition mérite de relever le défi.

Fédérer

Mais pour lutter concrètement contre le travail forcé et le travail des enfants, dans le monde certes mais aussi au coin de la rue, comme personne ne détient seul la clé du succès, il faut fédérer les énergies. Or nombreux sont ceux, des entreprises aux consommateurs en passant par les collectivités publiques, les associations et les syndicats, qui refusent de fermer les yeux et sont prêts à agir dans leur domaine, mais ne savent comment s'y prendre, faute de soutien, de compétence et d'outils.

Contribuer

De là est né le projet "8.7" : susciter, accompagner, valoriser et diffuser les contributions concrètes de tous ceux qui ont le désir de traduire en actes leur refus de situation inacceptables.

"L'ambition 8.7" : relever le défi

Le 20 février, à Toulouse, à 17H30, partagez-vous avec nous l'ambition de relever ce défi ?

Les 21 et 22 février, participez aux premières formations.

Le défi 8.7

L'enjeu

Le travail forcé et le travail abusif des enfants existent encore aujourd'hui dans le monde entier, y compris en Europe et même en France.



- 21 millions de personnes en situation de travail forcé
- 168 millions d'enfants en situation de travail abusif



- 80 000 personnes en situation de travail forcé
- Aucune région qui agisse concrètement

Cf. Commission nationale consultative des droits de l'homme

Dès lors que nous disposons d'un pouvoir de décision d'achat, ou d'un pouvoir d'influence économique, même modeste, nous pouvons contribuer concrètement à faire disparaître les situations de travail forcé et le travail des enfants.

Si vous voulez agir concrètement dans votre sphère d'influence mais ne savez pas comment vous y prendre...

...ne vous découragez pas ! Rejoignez le Défi 8.7.

Pour réussir, il faut réunir 3 catégories d'acteurs :

1. **Des contributeurs** : les entreprises, institutions, syndicats, organisations professionnelles, associations de consommateurs et toutes les personnes qui ont des projets concrets pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé dans leur sphère d'influence et qui ont besoin d'information, de formation, de soutien, de contacts, de compétences, de méthodes ou d'outils pour mener ces projets à bien.
2. **Des animateurs** : RHSF et son partenaire RSE et Développement portent et animent le projet. Nous apportons notre expertise et nos outils dans le domaine de la promotion des droits de l'homme au travail et de la responsabilité sociale des entreprises. Nous accompagnons les contributeurs tout au long de leur projet en leur faisant bénéficier de notre expérience, de nos réseaux et de nos outils, puis nous organiserons l'évaluation des réalisations par les populations directement concernées avant de les diffuser.
3. **Des promoteurs** : collectivités publiques régionales et locales d'Occitanie qui relaieront par leur implication les décisions de l'ONU et des Gouvernements en leur donnant un contenu concret. Elles seules peuvent apporter la nécessaire impulsion, la promotion du projet, les moyens financiers de le mener à bien dans la durée, et enfin la reconnaissance de la collectivité aux contributeurs et la diffusion des résultats.

Un projet concret

En Occitanie, les chambres de commerce, la Région, les mairies, le CESER et d'autres institutions peuvent être les leaders en France de l'Alliance 8.7 en poussant les entreprises à agir dans leurs appels d'offre, en leur offrant l'accompagnement nécessaire, en ne rendant pas la population de la Région complice d'abus des droits de l'Homme mais acteur du changement pour refuser le travail forcé et le travail des enfants.

Lançons-nous le défi d'être la première région à agir concrètement contre le travail forcé et le travail des enfants

En Occitanie, grâce au plan Marshall dans le bâtiment, la région a un formidable levier de changement, elle peut aider les entreprises à agir concrètement. Elle peut être le moteur du changement pour impulser et financer des formations, des démarches de suivi les entreprises qui s'engagent sur le travail forcé et les conditions abusives des salariés détachés ou migrants dans leur chaîne de sous-traitance.

- Des événements locaux ou internationaux via des webinaires, étalés sur une durée de 4 ans, permettront d'inciter les entreprises à s'engager sur des objectifs liés à leurs défis.
- En 2017, nous proposons de se focaliser sur deux secteurs d'activité : le bâtiment et l'agriculture, notamment la bio-industrie.
- Formation en présentiel dans les grandes villes de la région (Montpellier, Toulouse...) et par webinaire pour permettre à plusieurs entreprises de la région de participer par secteur d'activités. De plus le webinaire permet d'avoir accès à des parties prenantes idoines quelque soit le pays et le lieu.
- Suite à ces formations, réunion avec les entreprises de la région, le personnel de la Région et les parties prenantes impactées, sur la base des problèmes identifiés communs à plusieurs secteurs d'activité, comme le lien entre agence de placement, travail détaché et travail forcé afin de trouver des solutions pérennes acceptées par tous et viables. Mise en Réseau avec notre partenaire RSE et Développement
- Mise à disposition des outils RHSF/RSE et PED pour les entreprises qui s'engagent et la Région
- Formation/action individuelle pour les entreprises qui le souhaitent.
- Rapport d'activité dans le cadre du 8.7 et mise en valeur annuelle des actions positives, présentation autour d'un rendez-vous annuel.

Financement du projet

Pour lancer ce projet et pour que les fonds aillent uniquement aux actions d'accompagnement et d'évaluation qui ont un impact sur le travail forcé et le travail des enfants, RHSF a créé un fonds de dotation auquel chacun peut apporter sa participation. Tous les dons, legs, mécénats, sont déductibles à hauteur de 60%.

Les institutions peuvent montrer leur implication en finançant les formations et l'accompagnement des projets.

Lancement

Défi 8.7

agissons ensemble contre le travail forcé et le travail des enfants

LUNDI 20 FÉVRIER, À 17H15
Conférence, Salle du Sénéchal
Suivie d'une réception à la Salle des Illustres à l'invitation de Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse

INVITATION

Sous le haut patronage de l'Ambassadeur de France à l'ONU, Son Excellence François Delattre

En 2015, les chefs d'État et de Gouvernement ont adopté à l'ONU les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

OBJECTIF 8.7 :

« Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains,

(...) et d'ici à 2025 mettre un terme à toutes les formes de travail des enfants. »

L'ONG Ressources Humaines sans Frontières vous invite à une Conférence à l'occasion du lancement du Défi 8.7

« Le travail des enfants et le travail forcé en Occitanie, en France et dans le monde : nous sommes tous concernés, nous pouvons tous agir »

Lundi 20 février 2017 à 17h15

PROGRAMME

- 17h15 • Accueil Salle du Sénéchal, 17 rue de Rémusat, Toulouse
- 17h30 • Conférence animée par Jean Christophe Giesbert.
- 19h00 • Réception à la salle des Illustres, place du Capitole, Toulouse

Intervenants :

- CAROLE DELGA - Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
DANIEL ROUGE - Adjoint au Maire en charge de la Coordination des Politiques de Solidarité et des Affaires Sociales
JEAN-LOUIS CHAUZY - Président du CESER Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées
CYRIL COSME - Directeur du Bureau International du Travail France
BERNARD THIBAULT - Ancien secrétaire général de la CGT et membre du Conseil d'administration de l'Organisation Internationale du Travail
RODRIGO WHITELAW - Secrétaire général de l'UNIAPAC
JACQUES IGALENS - Professeur de responsabilité sociale des entreprises
JOËLLE BROHIER - Présidente de RSE et développement
MARTINE COMBEMALE - Directrice de RHF.

Entrée sur invitation et inscription.

Merci de confirmer votre présence avant le 13 février auprès de GIESBERT & Associés : Anna Khlopkova
a.khlopkova@giesbert-associes.com / 06 88 94 44 42



BUREAU DE L'OIT
POUR LA FRANCE
WWW.ILO.ORG/PARIS



Mairie de Toulouse



Premières formations : 21 et 22 février 2017

Dès les 21 et 22 février 2017, Organisation d'une formation en présentiel et connectée avec la possibilité de participer :

- A Toulouse
- Depuis leurs bureaux, pour tous les participants qui le souhaitent
- Au sein des collectivités locales d'Occitanie qui le souhaitent – elles peuvent inviter à participer leurs employés et collaborateurs, leurs fournisseurs du bâtiment, et les autres acteurs pertinents et avec lesquels les collectivités souhaitent s'engager sur la lutte contre le travail forcé dans le bâtiment

Un soutien de type conseil – aide pour l'agenda local, pour la communication locale, pour l'animation - est apporté aux collectivités participantes.

- **21 février**, formation réservée aux entreprises et institutions locales en présentiel et webinaires sur le secteur du bâtiment.
- **22 février**, formation "tout public" organisée avec le Comité contre l'esclavage moderne, sur le thème "Identifier et repérer le travail forcé et ses causes"

Programme

21 février : Formation/Sensibilisation en présentiel et webinaire réservée aux professionnels

Profil des participants

- Responsables et cadres des collectivités territoriales occitanes et de territoires pertinents : achats, en charge du BTP, QSE
- Responsables achats, RH et autres fonctions pertinentes d'entreprises en Occitanie et d'autres territoires pertinents, et de grands acteurs clés comme Eiffage Bouygues Vinci
- Chaînes de sous-traitance de ces acteurs
- Agences de travail temporaire et travail détaché servant le secteur du bâtiment
- Coopératives, ESS, et acteurs économiques innovants dans le secteur du bâtiment

Objectifs

- **Refuser**
 - Être sensibilisé à l'enjeu sociétal du travail forcé
- **Comprendre**
 - Acquérir les connaissances de base pour appréhender les enjeux du travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement et de sous-traitance du bâtiment : où se situent les risques, dans quelles situations, à quels niveaux des chaînes de production du bâtiment

➤ Agir

- Savoir définir une méthodologie pour évaluer les risques dans son activité/dans sa sphère d'activité
- Connaître les référentiels, normes de comportement, et bonnes pratiques pour prévenir ou contrôler les risques de travail forcé dans son activité
- Pouvoir élaborer une approche et la mettre en œuvre, conjointement avec les organisations

Agenda

Session 1 : 9h-10h30

Agir contre le travail forcé dans la sous-traitance dans le bâtiment : gérer les risques des agences de travail temporaire et du travail détaché à partir du cas Vinci.

Intervenantes :

Sarah Tesei, directrice de l'innovation sociale du groupe de BTP Vinci.

Son intervention portera sur les agences de recrutement et les "flux migratoires" entre le Qatar et les pays d'Asie du Sud-Est pour limiter les risques de travail forcé.

Les mêmes causes entraînant les mêmes effets,

Martine Combemale, directrice de Ressources Humaines Sans Frontières expliquera comment les agences de placement dans le cadre du travail détaché peuvent générer en France du travail dans des conditions indécentes pouvant conduire au travail forcé.

10H30-11H : débat/ analyse des causes/ agenda

Session 2 : 11.00-12.30

Agir contre le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement du bâtiment : gérer les risques de l'extraction des matériaux du bâtiments

Intervenante : Joëlle Brohier Meuter, Présidente, RSE et Développement

12H30- 14H : déjeuner/débat

Session 3 : 14.30-16.00

Nouveaux modèles et acteurs économiques dans le secteur du bâtiment innovants pour l'action contre le travail forcé,
Confirmation de l'intervenant à venir.

Financement : formation financée par le projet européen Susy

FORMATION TOUT PUBLIC

Le 22 février, une formation "tout public" organisée avec le Comité contre l'esclavage moderne, sur le thème "Identifier et repérer le travail forcé et ses causes"

Participants : Ces formations s'adressent à tous ceux qui souhaitent relever le Défi 8.7.

Objectifs de la formation :

- Donner des outils pratiques permettant une identification des personnes en situation de travail forcé.
- Proposer une approche générale pour mieux comprendre les formes contemporaines d'esclavage et de traite
- Approfondir la connaissance des mécanismes de traite à des fins d'exploitation par le travail.
- Préciser les indicateurs qui y sont liés et limiter les idées reçues sur les victimes et les exploiteurs.

Concrètement, ces formations offrent aux participants la possibilité de travailler sur des cas pratiques.

Formation animée par : le Comité Contre l'Esclavage Moderne

Partenariat avec RH Sans Frontières rhsansfrontieres.org et RSE et Développement www.RSE-developpement.com en partenariat avec la mairie de Toulouse.

Suite du programme :

Ces formations/sensibilisées seront renouvelées dans toute la région.

Des réunions d'analyse des problématiques entre donneurs d'ordre privé et public, et leurs sous-traitants, seront organisées en présentiel et par webinaire tous les deux mois, pour identifier les causes qui ont un impact sur le travail forcé afin de trouver des solutions adaptées.

Ces réunions seront animées par RHSF et RSE et PED qui mettront en réseau les parties prenantes idoines lorsque ce sera nécessaire.

Nous sollicitons le partenariat de l'OCDE et du Point national de Contact pour suivre tous les 4 mois les démarches de progrès.

Nous sollicitons par secteur d'activité les entreprises qui peuvent avoir un impact et une influence sur leurs fournisseurs/sous-traitants

.

- Le défi 8.7 -

Annexe : qui sommes-nous ?

RHSF

RHSF est la seule ONG dont le siège soit à Toulouse, créée par deux Toulousains, le professeur Jacques Igalems et Madame Martine Combemale.

<http://www.rhsansfrontieres.org/guide-travail-force/home>

Ressources Humaines Sans Frontières, fête ses dix ans, sous le haut patronage de l'Ambassadeur de France à l'ONU, S.E. Monsieur François Delattre.

Ressources Humaines Sans Frontières - RHSF - est une ONG à vocation internationale créée en 2006 à Toulouse par des professionnels de la RSE et des Ressources humaines. RHSF œuvre sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur François Delattre, ambassadeur de France à l'ONU.

Notre mission est de promouvoir le respect des droits de l'Homme au travail dans toute la chaîne de sous-traitance dans le respect de l'environnement et des communautés. Agir sur le terrain pour faire respecter les droits de l'Homme au travail au travers de projets pilotes en conciliant les intérêts légitimes de tous, de l'entreprise au travailleur du bout du monde capitaliser et partager notre expérience, notre méthodologie et outils

Former sur les problématiques spécifiques liées au travail décent, au travail forcé et au travail des enfants et proposer des pistes d'action

Sensibiliser : donner les clés de compréhension des enjeux humains de la chaîne de sous-traitance au grand public, aux médias et aux organisations.

RHSF est présente en Chine, en Inde et aux Etats-Unis.

Une approche de terrain

Dès 1996, les fondateurs de RHSF ont travaillé sur l'analyse de la chaîne de sous-traitance et ses risques sociaux aux Etats-Unis avec des organisations comme Fair Labor Association (FLA), United States Agency for International Development (USAID), International Initiative to End Child Labor (IIECL), ou en France avec le ministère du redressement productif. Forte de cette expérience, RHSF démontre qu'il faut agir directement et de façon professionnelle auprès des parties prenantes en particulier pour :

Comprendre les attentes des parties prenantes (sous-traitants, acheteurs, consommateurs, ONG, syndicats...), leur connaissance des concepts de RSE et les freins à leur application ;

Etudier les risques sociaux dans chaque pays, identifier les parties prenantes et les enseignes qui agissent directement ou non sur ces risques, les bonnes pratiques des autres entreprises et enfin les cartographier ;

Adapter les outils à la compréhension des entreprises locales et des acheteurs des donneurs d'ordre ;

Publier (Que Sais-je ? sur l'audit social, Encyclopédie de l'audit social en 2012. À paraître en 2013, un rapport sur le travail forcé en collaboration avec RSE et PED);

- Le défi 8.7 -

Continuer à être une référence auprès de la presse par des formations ad hoc et adaptées à l'actualité, des tribunes et la participation à des émissions publiques en France et à l'étranger.

RHSF a obtenu la médaille de bronze de l'innovation aux trophées des achats 2016 pour son action en Chine.

RHSF a été invitée par le Comité Economique et social au palais Iéna le premier décembre 2016 pour ses dix ans. Une conférence a été organisée à cette occasion sur le thème des droits de l'Homme dans la chaîne de sous-traitance en partenariat avec l'agence de presse AEF : <http://www.aef.info/depeche/libre/550691>

RHSF dans la presse : <http://www.rhsansfrontieres.org/fr/presse/dossier-de-presse>

RSE et Développement

Depuis 2006, RSE et Développement engage tous les acteurs pour informer, promouvoir la transparence des entreprises, renforcer le dialogue et les capacités, et diffuser la RSE au Sud, pour une économie juste, responsable et durable.

www.rse-et-ped.info est la première source d'informations francophone indépendante et multipartite sur la Responsabilité Sociale des Entreprises dans les pays émergents et en développement.

RSE et Développement est une association de droit français, apolitique et areligieuse

RSE et Développement est une association de droit français basée à Rennes (35).

Nos résultats et notre impact

Un site pionnier et unique d'information sur la RSE dans les pays émergents et en développement : www.rse-et-ped.info, en ligne depuis 2006

- + de 11 700 ressources
- + de 1 700 sources
- Francophone
- Lettre toutes les 2 semaines
- Equilibre de l'information, pour une information éclairée et non partisane

Un programme d'événements en ligne pour renforcer les capacités et faciliter les mises en réseau

- Lancé en 2013
- 43 webinaires et 2 journées connectées multi-lieux
- + 1 800 participants de + de 40 pays
- + 120 intervenants

Une communauté avec plus de 3 000 personnes engagées

Et des bailleurs et sponsors qui croient en notre projet